



Campus RESEAU
20 rue de LA VILLETTE
69003 LYON

Monsieur le Directeur de la Société
CIMOLAI SPA
1 rue de la biscuiterie, 44000 NANTES

Nos Réf. : QSFR/Pôle Qualif. (qualification.travaux@sncf.fr)

Objet : Notification de décision qualification

Lyon, le 27 octobre 2025

Monsieur le Directeur,

Vous avez demandé le renouvellement de qualifications SNCF RESEAU.

Après examen de votre dossier, je vous notifie la décision suivante :

Les qualifications reprises sur l'attestation en annexe vous ont été attribuées.

Vous aurez à répondre aux différentes consultations tant nationales que communautaires que pourra lancer SNCF/SNCF RESEAU sur les Régions correspondant à votre zone d'activité.

J'attire votre attention sur les points suivants :

- 1) Lorsque des travaux sont réalisés sur les lignes de SNCF Réseau, les engins rail-route et/ou ferroviaires doivent impérativement être agréés par SNCF Réseau. Votre outillage doit également être homologué. Cette demande d'agrément doit être déposée auprès de SNCF Réseau
 - DGOP – Direction Performance Industrielle – Département ISRM –
12 rue Jean-Philippe Rameau – 93210 Saint-Denis
M. Kinda IM SAROEUN: kinda.imsaroeun@reseau.sncf.fr
- 2) Les seuils financiers des qualifications ont été révisés en fonction du dossier de renouvellement présenté par votre entreprise.
- 3) Vous pouvez visualiser l'ensemble de vos qualifications sur la plateforme E@SI <https://sncf.bravosolution.com/web/login.html>
- 4) Pour améliorer la sécurité de nos chantiers, nous vous invitons à consulter le SharePoint <https://sncf.sharepoint.com/sites/SECUBOX> pour y retrouver un ensemble de bonnes pratiques ainsi que d'autres outils utiles à partager avec l'ensemble des partenaires ferroviaires.

Pour accéder au SharePoint SECUBOX, vous devez demander l'inscription par mail à l'adresse suivante : secubox@phileogeleven.com

- 5) Vos qualifications doivent être réexaminées avant expiration de la validité des titres de qualification, soit le **26/10/2029**. Votre demande devra nous parvenir **6 mois avant cette date**.

Pour renouveler vos qualifications, vous devez faire une demande par mail à qualification.travaux@sncf.fr en précisant :

- . Vos coordonnées complètes de contact ;
- . Le SIRET de votre entreprise ;
- . L'objet de votre demande : renouvellement, extension ainsi que les travaux ou prestations pour lesquels vous demandez à être qualifié.

- 6) Je vous invite à mettre à jour régulièrement votre compte PROVIGIS (demande de pièces administratives), de maintenir opérationnel et à jour l'ensemble des documents qualité et sécurité. Vous devez aviser SNCF RESEAU de tout changement susceptible de modifier les conditions de la qualification initiale. Le non-respect de ces clauses peut entraîner le retrait de votre qualification.
- 7) Vous trouverez la documentation relative à la qualification des fournisseurs sur le site :

<https://medias.sncf.com/sncfcom/fournisseurs/GF01106-qualif-infrastructures-ferroviaires-ESQ.zip>

- 8) Suite à l'obtention de vos qualifications, vous avez maintenant la possibilité de vous procurer la collection de textes associée à cette qualification. Vous pouvez commander les textes de manière unitaire selon vos besoins (mise à disposition ponctuelle), ou alors mettre en place un accès avec abonnement à toute la collection (mise à disposition avec abonnement).

La mise à disposition des textes réglementaires SNCF RESEAU avec abonnement s'effectue dans le cadre d'une convention signée entre l'entreprise qualifiée et SNCF RESEAU. La facturation de ce service permet l'accès à tous les textes de la collection pendant la durée de la qualification. Le contenu de la collection est maintenu à jour automatiquement (nouveaux indices, ...). Cette demande de mise à disposition de textes s'effectue par mail adressé au Pôle Prescriptions Textes Réglementaires à l'adresse : infra.textes.reglementaires@sncf.fr.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Viviane MONTILLA,
Gestionnaire Qualification.



P J : Attestation qualifications